

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012

Le 20 septembre 2012 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingt-septième réunion (3^e réunion en 2012) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président du comité
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Madame Manon Perreault, conseillère à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de Matane
- √ Monsieur Marcel Bélanger, président de la SOGERM
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2012

Le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2012 est lu et adopté à l'unanimité des membres qui étaient présents.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2012

Au point 3, Caroline Ratté mentionne que les lignes directrices relatives aux écocentres n'ont pas encore été publiées et que, par conséquent, la demande formelle à envoyer au MDDEP pour régulariser la situation de l'écocentre, considéré comme un centre de tri, n'a pas encore été envoyée.

Concernant la modification du décret du L.E.T., Caroline Ratté nous informe que tous les documents requis ont été envoyés au MDDEP.

Au point 3, Caroline Ratté nous informe que nous n'avons pas encore obtenu l'autorisation pour l'utilisation de résidus de nettoyage des rues et de résidus de regards et puisards comme matériel de recouvrement journalier au L.E.T.

Au point 3 toujours, Caroline Ratté mentionne qu'elle n'a pas obtenu l'information quant à la responsabilité de la Ville si la clôture du bassin d'accumulation du lixiviat demeure ouverte.

Au point 3, Caroline Ratté nous informe que nous n'avons pas encore reçu d'informations d'Hydro-Québec quant à la modification du voltage disponible à la station de pompage SP-21.

4. Rapport annuel L.E.T. 2011

Caroline Ratté a fait parvenir le rapport annuel aux membres du comité par courriel.

Michel Côté pose quelques questions, auxquelles Caroline Ratté répond, relatives aux composés phénoliques, à la fréquence des analyses pour le matériel alternatif de recouvrement journalier et au niveau de contamination des sols contaminés.

5. Campagne de sensibilisation 2012

Le rapport sur la campagne de sensibilisation 2012 avait été envoyé aux membres du comité par courriel préalablement à la rencontre.

Pour faire suite aux recommandations du rapport, il est proposé de réaliser des vidéos de sensibilisation en partenariat avec le Cégep ou avec Cogeco.

Manon Perreault nous informe que le rapport de la campagne de sensibilisation 2012 de la MRC sera disponible sur le site Internet de la MRC.

6. Avis de non-conformité du 22 août 2012

L'avis de non-conformité est lu aux membres du comité. Il concerne 2 points : l'insuffisance du matériel de recouvrement journalier et la présence de goélands.

Caroline Ratté mentionne que, concernant les goélands de LET, un mémoire de maîtrise est sorti à ce sujet qui cible l'utilisation de services de fauconnier comme étant la mesure dissuasive la plus efficace. Vient ensuite l'abattage sélectif, qui selon notre localisation près de la piste de VTT n'est pas une option envisagée.

Une lettre sera envoyée au MDDEP pour répondre à cet avis et copie sera envoyée aux membres du comité.

7. Règlement sur la responsabilité élargie des producteurs (REP)

Caroline Ratté informe les membres que les modalités d'opération de la responsabilité élargie des producteurs ont été mises en place dès juillet comme prévu pour les piles.

Pour ce qui est des ampoules au mercure, Manon Perreault nous informe qu'une annonce vient d'être faite que la REP sera effective à compter du 1^{er} octobre 2012.

Pour ce qui est des produits électroniques, une demande d'adhésion doit être déposée ainsi que plusieurs documents attestant notre capacité de récupérer ce type de produits de façon sécuritaire.

8. Traitement de la matière organique

Caroline Ratté mentionne que le rapport préliminaire de l'étude de faisabilité et l'analyse des scénarios de gestion des matières résiduelles organiques de la MRC de Matane a été déposé par Solinov. 3 options ont été envisagées : une plateforme de compostage traitant les matières organiques de la MRC de Matane, une plateforme de compostage traitant les matières organiques des MRC de Matane et de la Haute-Gaspésie et la biométhanisation avec la SÉMER de Rivière-du-Loup. La version finale de l'étude devrait être disponible sous peu.

9. Statistiques juin à août 2012

Les statistiques de juin à août 2012 avaient été envoyées aux membres du comité par courriel préalablement à la rencontre.

Steve Girard demande si des animaux de ferme sont comptabilisés dans la catégorie « animaux morts ». Caroline Ratté répond que nous ne pouvons recevoir d'animaux de ferme au LET.

10. Varia

a) Nettoyage de bandes riveraines

Steve Girard mentionne que plusieurs corvées de nettoyage ont lieu dans d'autres municipalités le long du fleuve par exemple. Il se demande si ce pourrait être réalisé à Matane.

Manon Perreault s'informerait auprès du comité Z.I.P. du Sud de l'Estuaire qui aurait un projet semblable intitulé « Ma propre plage ».

b) Rivière Matane

Steve Girard se questionne sur la possibilité d'effectuer une corvée de nettoyage du fond de la rivière Matane.

Les membres du comité discutent alors du mandat du comité et s'entendent à dire que cette activité ne cadre pas avec le mandat confié au comité.

c) Atelier de formation sur le compostage

Manon Perreault nous informe qu'un atelier gratuit sur le compostage domestique se tiendra le jeudi 27 septembre à 19 h à la salle Rivière-Bonjour de la MRC. Des composteurs à prix modique (30 \$) seront distribués lors de ce même atelier.

d) Visite au LET

Michel Côté nous informe de ses constatations lors de sa récente visite au LET :

- La barrière du bassin d'accumulation du lixiviat était ouverte;
- Une lumière d'alarme était allumée à la station de pompage SP-1;
- Il y avait beaucoup de goélands sur le site.

11. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 6 décembre 2012 à 9 h.

12. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 45.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable
Ville de Matane

p. j. Rapport campagne de sensibilisation 2012
Avis de non-conformité du 22 août 2012
Statistiques juin à août 2012